



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Bibliothèque nationale de France

Question écrite n° 34583

Texte de la question

M. Bernard Accoyer attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la publication et la diffusion du rapport d'activité 1998 de la Bibliothèque nationale de France. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer le coût de fabrication et de diffusion de cette publication « haut de gamme ». En effet, à l'heure où les gaspillages et graves malfaçons liés au chantier de la BNF s'avèrent dramatiques, en particulier pour les chercheurs et les salariés, il souhaiterait savoir s'il ne lui paraît pas déplacé que cette institution se permette d'utiliser des fonds publics pour diffuser un document de ce type.

Texte de la réponse

Le décret du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France (BNF) précise que le rapport d'activité doit être présenté chaque année devant le conseil d'administration de l'établissement. Document public, il permet de rendre compte de manière synthétique de l'activité de la BNF. Le rapport d'activité pour l'année 1998 est un document broché de faible dimension (40 pages), édité sur papier offset mat en bichromie. A titre de comparaison, le rapport annuel de la British Library est un document de 84 pages en quadrichromie sur papier glacé. Tiré à 2 000 exemplaires, le coût de fabrication à l'unité de ce rapport est de 31 F, soit un coût total de 62 000 F. Jusqu'alors fabriqué avec les moyens de reprographie internes à l'établissement, le rapport ne présentait pas une forme susceptible d'une diffusion élargie. De plus, ce mode de fabrication en faisait un document fragile, peu facile à exploiter et à conserver. La présentation du rapport pour l'année 1998 correspond donc davantage à ce qu'il est convenu d'attendre d'un établissement de ce statut, à propos duquel il importe que circulent des informations exactes et fiables. Il est ainsi permis de noter qu'après les difficultés rencontrées en 1998, les services au public, sur place ou à distance, ont connu des améliorations importantes depuis le début de l'année. La BNF accueille ainsi actuellement en moyenne plus de 3 000 lecteurs par jour dans ses salles de lecture destinées à la recherche ou au grand public et assure parallèlement l'ensemble de ses missions, comme la collecte et le traitement des ouvrages issus du dépôt légal, tout en ouvrant progressivement de nouveaux services comme la mise sur l'Internet de l'ensemble du catalogue des fonds imprimés.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Accoyer](#)

Circonscription : Haute-Savoie (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34583

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 1999, page 5302

Réponse publiée le : 29 novembre 1999, page 6825